

Moulins, le 18 novembre 2020

[Plan de relance économique et solidaire]**Le Département soutient l'ensemble des commerçants bourbonnais au travers du digital et de la mise en place de services logistiques de livraisons gratuites pour les particuliers.**

Claude RIBOULET, Président du conseil départemental de l'Allier et Isabelle COTTE, Directrice des Ventes Auvergne Limousin de La Poste, signent mercredi 18 novembre 2020 une convention de partenariat en vue d'œuvrer à la réalisation des objectifs du plan de relance, que s'est fixé le Département vis-à-vis de son territoire et plus spécifiquement de l'ensemble des commerçants bourbonnais, en présence de Mylène Franceschi, Déléguée Régionale du Groupe La Poste Auvergne-Rhône-Alpes. La convention de partenariat va permettre d'accompagner plus efficacement les professionnels locaux. L'objectif est de les aider à traverser la crise sanitaire et pérenniser ensuite leurs activités au travers du digital (*Ma Ville mon Shopping*), et de la mise en place de services logistiques de livraison gratuites (« *Proxi course* ») sur l'ensemble du territoire.

La plateforme « Ma Ville Mon Shopping » sur l'ensemble du territoire bourbonnais.

Soucieux de mener une politique de valorisation des professionnels locaux à l'échelle du département, le conseil départemental de l'Allier s'engage, au travers de sa compétence numérique, avec La Poste. Ainsi est lancée la plateforme de e-commerce « Ma Ville Mon Shopping » sur l'ensemble du territoire bourbonnais. Créée en 2017, « Ma Ville Mon Shopping » est une plateforme digitale qui a pour objectif d'accompagner les professionnels locaux dans le développement de la vente en ligne avec l'intégration des services attendus aujourd'hui par les consommateurs - achats en ligne 24h/24, livraison, réservation, click and collect, drive.... Les commerçants des territoires partenaires bénéficient, pour la période de re-confinement et jusqu'au 9 janvier 2021, non seulement de la gratuité des frais d'inscription et d'abonnement, mais également de frais de commissionnement à 0%. La livraison de proximité sera proposée gratuitement à leurs clients acheteurs sur cette même période.

« Proxi course », un partenariat pour la livraison gratuite aux particuliers.

Du 30 novembre 2020 au 09 janvier 2021, l'ensemble des commerçants bourbonnais, inscrits ou non sur la plateforme « Ma Ville Mon Shopping », vont pouvoir proposer un service gratuit de livraison de marchandises non périssables, entièrement financé par la collectivité, le « Proxi course ». En plus de la livraison gratuite proposée pour les commerces connectés de la plateforme, un client désireux d'acheter un produit vu en vitrine d'un magasin de proximité pourra contacter le commerce par téléphone. Le commerce pourra ainsi livrer une marchandise à un particulier qui habite à proximité, en faisant appel aux services de la Poste.

Les collectivités locales associées au dispositif en 2021.

Le dispositif est amené à être poursuivi sur l'année 2021 avec un financement du Conseil départemental et des EPCI.

CONTACTS PRESSE

Conseil Départemental - Charlotte de Vaulx - Ricaud - devaulx.c@allier.fr - 04.70.34.40.31/ 06.45.12.00.33

La Poste - Laurence Addario - laurence.addario@laposte.fr - 06.74.01.33.37